

NOTE BREVE ET SYNTHETIQUE

Budget Principal 2023



Introduction

Conformément à l'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur le site internet de la ville.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2023. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans un délai de 15 jours maximum après la date limite de vote du budget. Par cet acte, la maire, ordonnatrice, est autorisée à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2023 a été voté le 22 mars par le conseil municipal. Il est disponible sur le site internet de la ville. Ce budget a été réalisé sur les bases du débat d'orientation budgétaire présenté le 8 février.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la ville ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

1. Priorités du budget 2023

1. A la fois pour continuer à améliorer le cadre de vie des pradéennes et des pradéens, poursuivre l'entretien de son patrimoine et œuvrer en faveur de la transition écologique et solidaire, l'équipe municipale fait une nouvelle fois le choix d'investir autour d'actions très concrètes et identifiables dans la vie de tous les jours, préparant le futur et rendant possibles les indispensables changements de fond.
2. Ainsi, Prades-le-Lez continue à affirmer son identité de commune à taille humaine, dynamique, culturelle et sportive, où il fait bon vivre, dans le respect des autres et en sécurité. Une ville qui prend soin de ses aînés, de sa jeunesse, de son environnement et de son cadre de vie, tout en luttant et en s'adaptant au changement climatique. Avec ce budget 2023, la municipalité poursuit sa politique volontariste d'aide aux plus fragiles et de maintien du lien social. Elle rend possible le bien-vivre ensemble à tous les âges de la vie, et accorde une place particulière à l'éducation des enfants. Elle s'engage dans la transition énergétique, en initiant un programme de rénovation thermique et énergétique des bâtiments communaux.
3. **La construction budgétaire 2023 est donc guidée par l'investissement public local répondant aux grands enjeux de la transition écologique et de sobriété énergétique.**

2. Dépenses et recettes des sections de fonctionnement et d'investissement

Accusé de réception en préfecture
034-213402175-20230322-delib_25-2023-DE
Date de télétransmission : 28/03/2023
Date de réception préfecture : 28/03/2023

Présentation générale du BP 2023

BP 2023					
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
011	charges générales	1 609 658 €	013	atténuation de charges	86 000 €
012	personnel	4 097 306 €	70	produits d'exploitation	739 100 €
014	atténuation de produits (AC, SRU)	818 000 €	73	impôts et taxes	4 913 873 €
65	autres charges de gestion courante	306 198 €	74	dotations et participations	1 248 516 €
022	dépenses imprévues	27 900,00 €	75	autres produits de gestion courante	34 000 €
66	charges financières	101 000 €	76	produits financiers	6 €
67	charges exceptionnelles	3 200 €	77	produits exceptionnels	0 €
023	virement à la section d'investissement	1 547 646 €	42	opé. budgét. de transfert entre les sections	98 441 €
42	opé. budgét. de transfert entre les sections	316 246 €	002	excédent reporté de fonctionnement	1 707 218 €
TOTAL		8 827 154 €	TOTAL		8 827 154 €
INVESTISSEMENT					
DEPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
20	immobilisations incorporelles	57 000 €	13	subventions d'investissement	622 000 €
204	subventions d'équipement versés (FC+ACi)	266 300 €	16	emprunts	800 000 €
21	immobilisations corporelles	880 137 €	165	dépôts et cautionnements	738 €
23	immobilisations en cours	1 552 250 €			
10	dotations, fonds divers et réserves	68 000 €	10	FCTVA	40 500 €
16	remboursement d'emprunts	405 000 €	1068	excédents de fonctionnement capitalisés	329 805 €
40	opé. budgét. de transfert entre les sections	98 441 €	021	virement de la section de fonctionnement	1 547 646 €
041	opérations budgétaires patrimoniales	453 000 €	040	opé. budgét. de transfert entre les sections	316 246 €
			041	opérations budgétaires patrimoniales	453 000 €
			001	Affectation du résultat positif 2020	45 240 €
	RAR N-1	375 047 €		RAR N-1	0 €
TOTAL		4 155 175 €	TOTAL		4 155 175 €
DEPENSES CUMULEES		12 982 329 €	RECETTES CUMULEES		12 982 329 €

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

L'autofinancement prévisionnel dégagé par la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement est d'un montant de 1 765 451 €.

2.1. Section de fonctionnement :

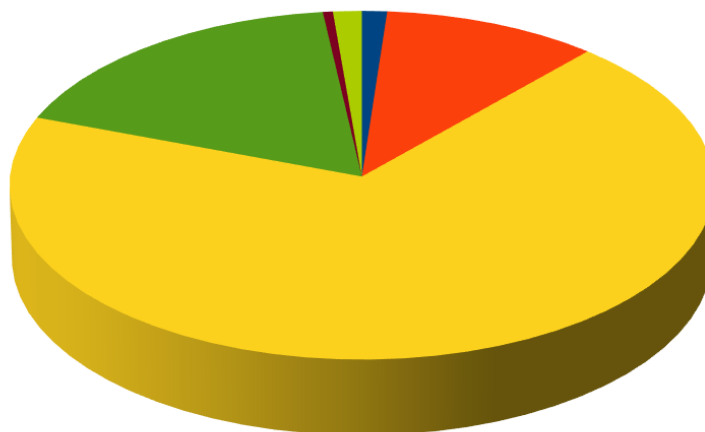
Accusé de réception en préfecture
034-213402175-20230322-delib_25-2023-DE
Date de télétransmission : 28/03/2023
Date de réception préfecture : 28/03/2023

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien. Il est estimé à 8 827 154 € pour 2023.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, centres de loisirs, cinéma...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

Recettes de fonctionnement BP 2023

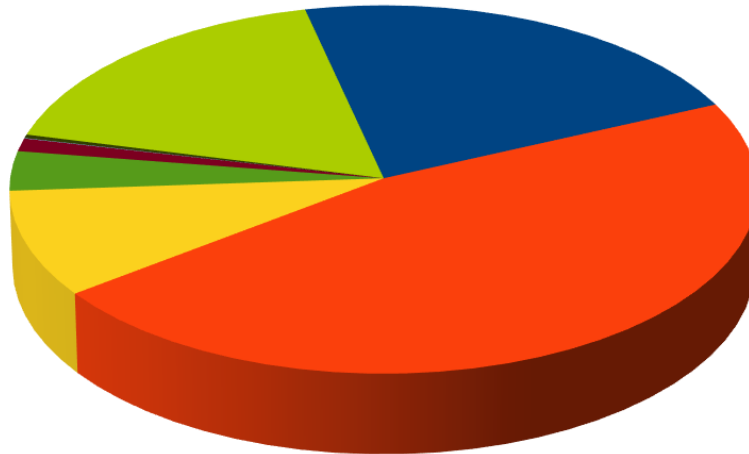


- 13 atténuation de charges (emplois aidés)
- 70 produits d'exploitation
- 73 recettes fiscales
- 74 dotations de l'état
- 75 autres produits (loyers)
- 76 produits financiers
- 77 produits exceptionnels
- 042 opérations d'ordre entre sections

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Accusé de réception en préfecture
03/10/2023 17:39:23 DE
Date de télétransmission : 28/03/2023
Date de réception préfecture : 28/03/2023

Dépenses de fonctionnement BP 2023



- 011 charges générales
- 012 personnel
- 014 atténuation de produits (AC, SRU)
- 65 autres charges de gestion courante
- 66 charges financières
- 67 charges exceptionnelles
- 022 dépenses imprévues
- 023 virement à la section d'invest
- 42 Opérations d'ordre de fct (amort et prov.)

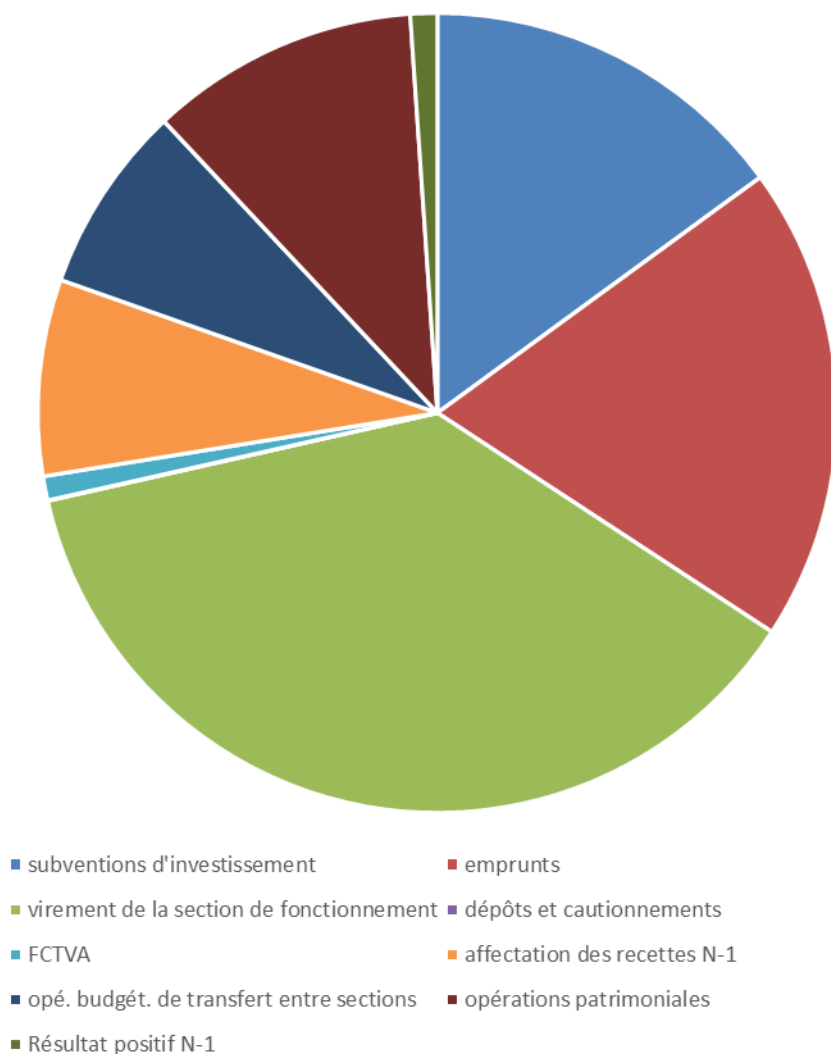
2.2. Section d'investissement :

Accusé de réception en préfecture
034-213402175-20230322-delib_25-2023-DE
Date de télétransmission : 28/03/2023
Date de réception préfecture : 28/03/2023

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme. Il est estimé à 4 155 175 € pour 2023.

Les recettes sont constituées du FCTVA (fond de compensation de la TVA), les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus, les emprunts.

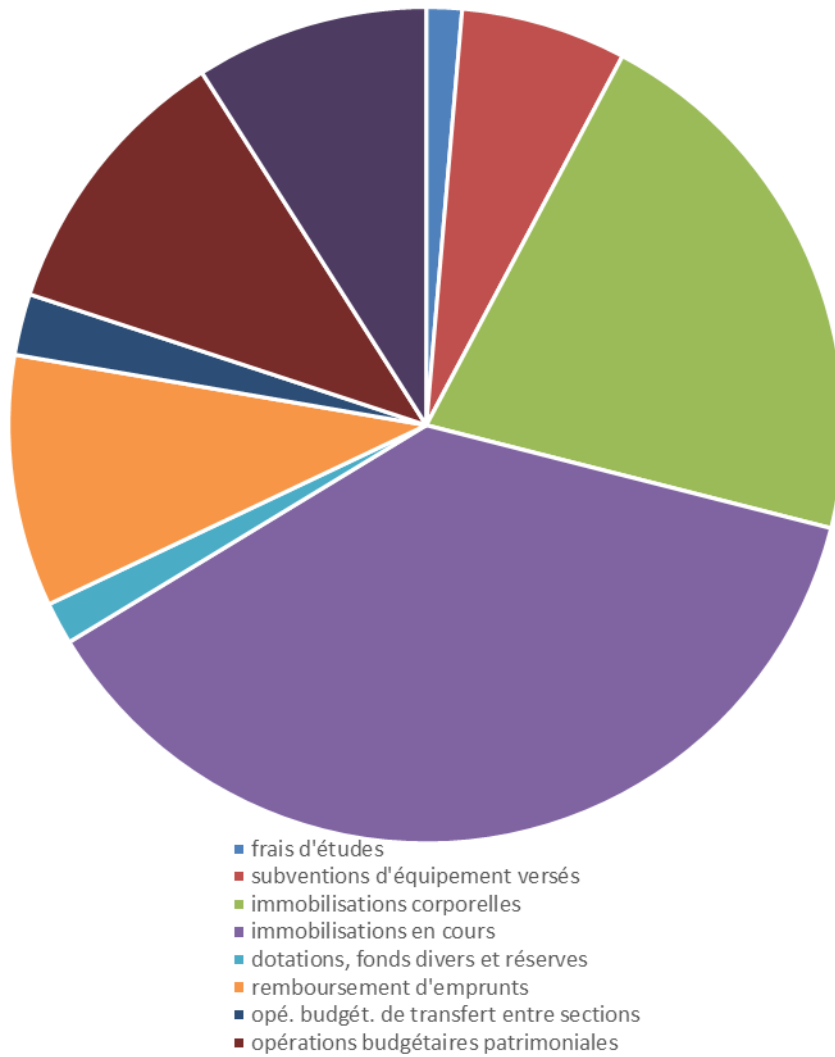
RECETTES INVESTISSEMENT BP 2023



Les dépenses sont toutes celles faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

Accusé de réception en préfecture
1634519402175-20230323-decl-15-2023-DE
Date de télétransmission : 26/03/2023
Date de réception préfecture : 28/03/2023

DEPENSES INVESTISSEMENT BP 2023



Les opérations d'équipement prévues pour 2023 représentent un montant de 2 489 387 € dont :

Immobilisations - Mesures nouvelles		2 489 387,00 €
CHAPITRE 20 - Immobilisations incorporelles/Etudes, diagnostics techniques		57 000,00 €
9040 Bâtiments communaux		37 000,00 €
Diagnostic énergétique de la Halle des Sports		10 800,00 €
Diagnostic énergétique de la mairie		5 400,00 €
Diagnostic énergétique de l'école Extension		10 800,00 €
Etudes décret tertiaire		10 000,00 €
9087 Foyer rural - études pour la rénovation		20 000,00 €
CHAPITRE 21 - Immobilisations corporelles / Réalisations		880 137,00 €
9032 Acquisition foncière/immobilière		264 000,00 €
Constitution réserve foncière agricole		24 000,00 €
Acquisition foncière / Maison du temps libre		240 000,00 €
9041 Domaine public communal		72 500,00 €
Amélioration forage maraîcher		16 000,00 €
Borne EDF, raccord. eau potable, pompe de relevage, végétation, clôture - parcelle AH10		20 000,00 €
Remise en état de culture - parcelles AH10, AW34, AH17		3 000,00 €
Reprise du mur de soutènement parking Halle des sports		30 000,00 €
Bacs permis de végétaliser		3 100,00 €
Cage de piégeage chats errants/Appareil identification puces chats		400,00 €
9070 Plateau sportif terrain pelousé et city-stade		2 906,00 €
9102 Programme ombrières photovoltaïques - travaux de raccordement		33 000,00 €
9050 Matériel bureautique		16 500,00 €
9051 Mobilier		15 200,00 €
9084 Relais Petite Enfance		16 000,00 €
Aménagement du nouveau local RPE - Meubles pour salle d'activités, bureau, réunion		15 500,00 €
Matériel éducatif - jeux pour les temps d'animation		500,00 €
9040 Bâtiments communaux		271 303,00 €
1 stèle granit registre jardin du souvenir		500,00 €
Reprise 3 concessions temporaires		2 900,00 €
Création de 6 caveaux de 4 places		35 000,00 €
Création d'un colombarium 15 places		17 000,00 €
Ajout d'alertes risques chimiques et inondation sur écoles et mairie		20 372,00 €
films dépolis mise en sécurité PPMS école		3 000,00 €
Cloisons pour sanitaires école		4 000,00 €
Changement ballon d'eau chaude thermodynamique Halle des Sports		5 000,00 €
Reprise partie haute de la toiture de la Halle des Sports		33 114,00 €
Réfection de la toiture de la crèche		66 000,00 €
Remplacement des luminaires de la crèche (leds)		15 000,00 €
Travaux chauffage crèche		25 000,00 €
Reprise étanchéité passerelle Maison du temps libre		3 817,00 €
Reprise partielle étanchéité toiture salle du tonneau		6 000,00 €
Consolidation des ancrages et réhausse du grill de la salle J. Brel		3 500,00 €
Installation de 5 menuiseries pare-flammes Maison Robert		21 100,00 €
Installation borne de recharge véhicules électriques services techniques		10 000,00 €
9052 Matériel technique		60 000,00 €
Outillages techniques		5 000,00 €
Téléphones portables aux services techniques		800,00 €
Matériel police municipale		5 200,00 €
Four micro ondes crèche		200,00 €
Achat chariot élévateur		30 000,00 €
Broyeur végétaux jardins		15 000,00 €
Meuble/plan de travail inox cuisine restaurant collectif		3 800,00 €
9087 Foyer rural - prévision de travaux de rénovation		30 000,00 €
9092 Restaurant scolaire - panneaux acoustiques		4 500,00 €
9096 Aménagement salle Jacques Brel - enveloppe annuelle		15 000,00 €
9100 Multisports - minuterie éclairages		6 000,00 €
9103 Budget participatif 2023		50 000,00 €
Non affecté à une opération		23 228,00 €
CHAPITRE 23 - Immobilisations en cours / Construction RPE et nouvelle école		1 552 250,00 €
9083 Nouvelle école - Honoraires de maîtrise d'œuvre		800 000,00 €
9084 Relais Petite Enfance - Travaux de construction		752 250,00 €

Accusé de réception en préfecture
034-213402175-20230322-dell-26-2023-RF
Date de télétransmission : 28/03/2023
Date de réception préfecture : 28/03/2023

Les restes à réaliser d'investissement N-1 représentent un montant de 375 045,27 € :

Accusé de réception en préfecture
034-213402175-20230322-delib_25-2023-DE
Date de télétransmission : 28/03/2023
Date de réception préfecture : 28/03/2023

DEPENSES D'INVESTISSEMENT - RAR 2022	375 045,27 €
BUDGET PARTICIPATIF	76 880,05 €
Pigeonnier - Budget participatif	13 934,64 €
Solde budget participatif 2021	12 945,41 €
Solde budget participatif 2022	50 000,00 €
COMMUNICATION	499,00 €
Table YAMAHA MG12XU	499,00 €
DIVERS SERVICE EDUCATION	21 107,60 €
Filets anti pigeons	10 671,60 €
Migration Domino Web 2	10 436,00 €
DIVERS SERVICES TECHNIQUES	5 358,09 €
Acquisition de 3 nouveaux défibrillateurs (règlementation) Gymnase-Dojo-Rabelais/ainés	5 038,32 €
Acquisition de taille-haies à batterie pour les Espaces Verts	319,77 €
ECLAIRAGE SPORTIF	11 391,62 €
Installation de commandes d'éclairage sur le boulodrome	2 158,48 €
Remplacement de lampes par leds sur courts de tennis	9 233,14 €
ECOLE ELEMENTAIRE	9 471,00 €
Mise en conformité cablage	6 147,00 €
Placard	2 136,00 €
Placard cour Paul Crouzet	846,00 €
Placard école élémentaire	342,00 €
ENTRETIEN BÂTIMENTS	1 218,79 €
Petit matériel - Vestiaire	1 218,79 €
GESTION FONCIERE	10 442,00 €
Amélioration forage marîcher	8 000,00 €
Etude d'incidence simplifié Natura2000 dans le cadre du projet de création d'un forage	2 442,00 €
INFORMATIQUE	1 630,80 €
Switch 48 ports et installation pour mairie	1 630,80 €
MAIRIE - mobilier de bureau	1 483,50 €
MAISON DE LA PETITE ENFANCE - mobilier	329,59 €
MOYENS GENERAUX - acquisition véhicules électriques	26 411,16 €
NOUVELLE ECOLE - études	106 708,50 €
POLICE MUNICIPALE Mobilier	315,97 €
Relais Petite Enfance - construction	54 429,57 €
Bornage contradictoire parcelle AO 48 - Terrain RPE	1 008,00 €
Controlleur et SPS pour la création du RPE - Etudes géotechniques	6 042,00 €
Mission de MOE pour la création d'un RPE	34 623,57 €
Mission accompagnement BDO pour le RPE	6 720,00 €
Controlleur et SPS pour la création du RPE - Mission de contrôle technique Lot 1	4 032,00 €
constat d'affichage RPE	372,00 €
Controlleur et SPS pour la création du RPE - Mission de coordination SPS Lot 2	1 632,00 €
RESTAURATION	1 990,00 €
24 Chaises salle jaune	1 300,00 €
Appareil photo numérique - tablette numériques	300,00 €
Chariot de service - restauration scolaire	390,00 €
SALLE JACQUES BREL	29 346,23 €
Amélioration de l'éclairage scénique de la salle J.Brel	17 658,35 €
Honoraires pour mission d'AMO concernant l'amélioration des équipements scénographiques salle J.Brel	375,00 €
Remplacement des luminaires de la salle Jacques Brel par des leds	11 312,88 €
TERRAIN FOOTBALL - Solde des honoraires	5 223,91 €
VOIRIE COMMUNE	10 807,89 €
Acquisition d'une barrière bois basculante pour fermeture accès rue Roucayrol./cimetière	1 679,29 €
Bacs jardinières	2 328,60 €
Acquisition de panneaux d'affichage	6 800,00 €

3. Évolution du budget entre 2022 et 2023

Accusé de réception en préfecture
634 213 402 175 20230322 delib_25-2023-DE
Date de télétransmission : 28/03/2023
Date de RECETTES préfecture : 28/03/2023

FONCTIONNEMENT									
DEPENSES				RECETTES					
chapitre	nature	BP 2023	BP+DM 2023	% variation	chapitre	nature	BP 2023	BP+DM 2023	% variation
11	charges générales	1 609 658 €	1 407 782 €	14%	13	atténuation de charges	86 000 €	127 183 €	-32%
12	personnel	4 097 306 €	3 909 066 €	5%	70	produits d'exploitation	739 100 €	596 768 €	24%
14	atténuation de produits	818 000 €	814 290 €	0%	73	impôts et taxes	4 913 873 €	4 632 400 €	6%
65	autres charges de gestion courante	306 198 €	272 821 €	12%	74	dotations et participations	1 248 516 €	1 144 016 €	9%
66	charges financières	101 000 €	109 069 €	-7%	75	autres produits de gestion courante	34 000 €	33 500 €	1%
67	charges exceptionnelles	3 200 €	3 000 €	7%	77	produits exceptionnels	0 €	0 €	
22	dépenses imprévues	27 900 €		+++	76	produits financiers	6 €	0 €	
23	virement à la section d'investissement	1 547 646 €	1 025 664 €	51%	42	opé. budgét. de transfert entre sections	98 441 €	117 095 €	-16%
42	opé. budgét. de transfert entre sections	316 246 €	412 754 €	-23%	2	excédent reporté de fonctionnement	1 707 218 €	1 303 485 €	31%
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		8 827 154 €	7 954 446 €	11%	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		8 827 154 €	7 954 446 €	11%

INVESTISSEMENT									
DEPENSES				RECETTES					
chapitre	nature	BP 2023	BP+DM 2023	% variation	chapitre	nature	BP 2023	BP+DM 2023	% variation
20	immos incorporelles (frais d'études)	57 000 €	59 026 €	-3%	13	subventions d'investissement	622 000 €	0 €	+++
204	subventions d'équip versées	266 300 €	176 269 €	51%	16	emprunts	800 000 €	0 €	+++
21	immos corporelles	880 137 €	559 869 €	57%	10	Fonds de compensation de la TVA	40 500 €	95 000 €	-57%
23	immos en cours	1 552 250 €	213 111 €	628%	1068	affectation des recettes N-1	329 805 €	191 471 €	72%
13	subventions d'investissement	68 000 €	0 €	+++	165	dépôts et cautionnements reçus	738 €	0 €	+++
16	remboursement d'emprunts	405 000 €	408 049 €	-1%	021	virement de la section de fonctionnement	1 547 646 €	1 025 664 €	51%
040	opérations d'ordre entre sections	98 441 €	117 095 €	-16%	040	opé. budgét. de transfert entre sections	316 246 €	412 754 €	-23%
041	opérations patrimoniales	453 000 €	106 830 €	324%	041	opérations patrimoniales	453 000 €	106 830 €	324%
	RAR N-1	375 047 €	1 724 646 €	-78%	001	solde d'exécution reporté RAR N-1	45 240 €	259 410 €	-83%
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		4 155 175 €	3 364 895 €	23%	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		4 155 175 €	3 364 895 €	23%
DEPENSES CUMULEES		12 982 329 €	11 319 341 €	15%	RECETTES CUMULEES		12 982 329 €	11 319 341 €	15%

4. Présentation générale du compte administratif 2022 :

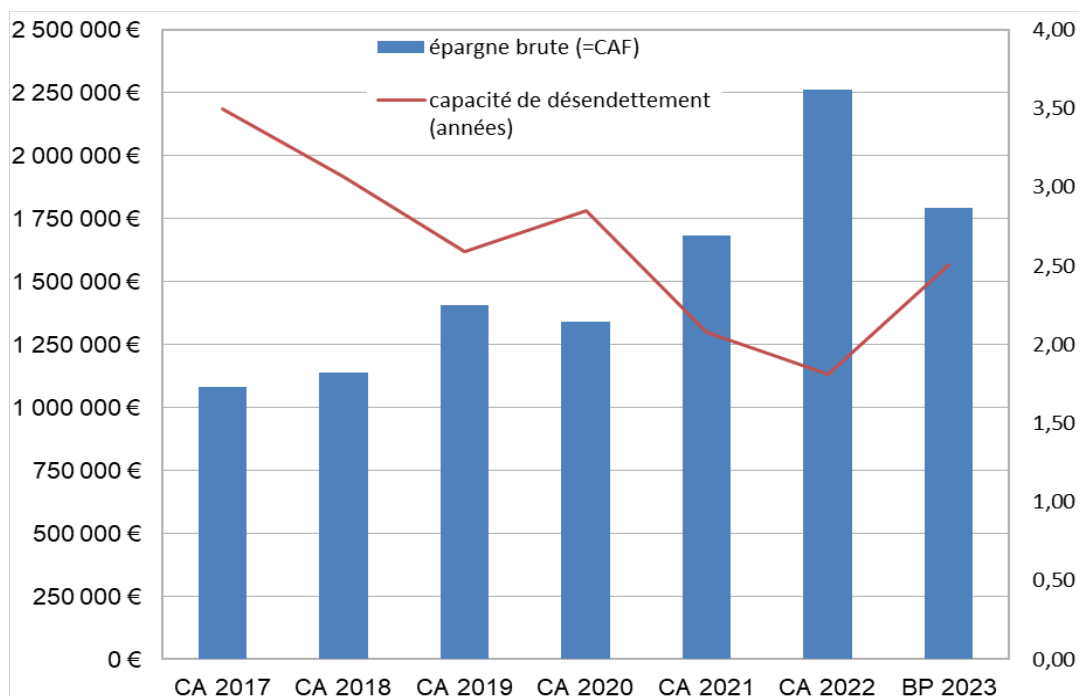
FONCTIONNEMENT									
DEPENSES				RECETTES					
chapitre	nature	BP + DM 2022	CA 2022	% réalisation	chapitre	nature	BP + DM 2022	CA 2022	% réalisation
011	charges générales	1 407 782 €	1 148 021 €	82%	13	atténuation de charges	127 183 €	117 598 €	92%
012	personnel	3 909 066 €	3 903 443 €	100%	70	produits d'exploitation	596 768 €	712 089 €	119%
014	atténuation de produits	814 290 €	806 168 €	99%	73	recettes fiscales	4 632 400 €	4 875 142 €	105%
65	autres charges de gestion courante	272 821 €	270 388 €	99%	74	dotations de l'état	1 144 016 €	1 406 961 €	123%
66	charges financières	109 069 €	104 304 €	96%	75	autres produits de gestion courante	33 500 €	32 335 €	97%
67	charges exceptionnelles	3 000 €	295 €	10%	76	produits financiers		6 €	
023	virement à la section d'invest	1 025 664 €			77	produits exceptionnels	0 €	46 432 €	#DIV/0!
42	Opérations d'ordre de fct (amort et prov.)	412 754 €	337 267 €	82%	042	opérations d'ordre entre sections	117 095 €	112 862 €	96%
DEPENSES DE L'EXERCICE		7 954 446 €	6 569 887 €	83%	RECETTES DE L'EXERCICE		6 650 962 €	7 303 426 €	110%
					002	résultat reporté	1 303 485 €		
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		7 954 446 €	6 569 887 €	83%	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		7 954 446 €	7 303 426 €	92%
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER			733 539 €						

INVESTISSEMENT									
DEPENSES				RECETTES					
chapitre	nature	BP + DM 2022	CA 2022	% réalisation	chapitre	nature	BP + DM 2022	CA 2022	% réalisation
20	immos incorporelles (frais d'études)	59 026 €	258 063 €	58%	13	subventions d'investissement	0 €	346 260 €	128%
20	immos incorporelles (frais d'études) RAR	388 038 €			13	subventions d'investissement RAR	270 000 €		
204	subventions d'équip versées	176 269 €	26 269 €	15%	16	emprunts	0 €	1 000 000 €	100%
204	subventions d'équip versées RAR	0 €			16	emprunts RAR	1 003 765 €		
21	immos corporelles	559 869 €	408 756 €	46%	10	dotations, fonds divers et réserves	95 000 €	104 998 €	111%
21	immos corporelles RAR	332 843 €			1068	excédents de fct capitalisés	191 471 €	191 471 €	100%
23	immos en cours	213 111 €	996 746 €	82%	165	dépôts et cautionnements reçus		716 €	
23	immos en cours RAR	1 003 765 €			021	virement de la section de fonctionnement	1 025 664 €		
13	subventions d'investissement	0 €	0 €	-	040	opérations d'ordre entre sections	412 754 €	337 267 €	
16	remboursement d'emprunts	408 049 €	392 187 €	96%	041	opérations patrimoniales	106 830 €	100 633 €	
040	opérations d'ordre entre sections	117 095 €	112 862 €	96%	RECETTES DE L'EXERCICE		3 105 484 €	2 081 345 €	67%
41	opérations patrimoniales	106 830 €	100 633 €	94%	001	solde d'exécution reporté	259 410 €		
DEPENSES DE L'EXERCICE		3 364 895 €	2 295 515 €	68%	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		3 364 895 €	2 081 345 €	62%
					DEFICIT D'INVESTISSEMENT			-214 170 €	
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		3 364 895 €	2 295 515 €	68%	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		3 364 895 €	2 081 345 €	62%
DEPENSES CUMULEES			8 865 402 €		RECETTES CUMULEES			9 384 771 €	

Évolution prévisionnelle des indicateurs économiques

Accusé de réception en préfecture
034-213402175-20230322-delib_25-2023-DE
Date de télétransmission : 28/03/2023
Date de réception préfecture : 28/03/2023

	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	BP 2023
recettes réelles fonctionnement	6 176 489 €	6 139 588 €	6 521 902 €	6 464 672 €	7 236 233 €	8 494 049 €	8 728 713 €
dépenses réelles fonctionnement	4 968 847 €	4 877 438 €	4 996 215 €	5 011 283 €	5 446 133 €	6 128 316 €	6 834 362 €
épargne de gestion	1 207 642 €	1 262 150 €	1 525 687 €	1 453 389 €	1 790 100 €	2 365 733 €	1 894 351 €
intérêts	124 819 €	123 503 €	118 518 €	111 097 €	109 176 €	104 304 €	101 000 €
épargne brute (=CAF)	1 082 823 €	1 138 647 €	1 407 169 €	1 342 292 €	1 680 924 €	2 261 428 €	1 793 351 €
taux d'épargne brute (= EB/RRF)	17,53 %	18,55 %	21,58 %	20,76 %	23,23 %	26,62 %	20,55 %
remboursements	350 540 €	288 331 €	285 096 €	311 036 €	334 533 €	391 652 €	404 470 €
épargne nette	732 283 €	850 316 €	1 122 073 €	1 031 256 €	1 346 391 €	1 869 776 €	1 388 881 €
dette	3 782 022 €	3 493 691 €	3 644 595 €	3 827 013 €	3 491 925 €	4 100 268 €	4 495 798 €
taux d'endettement	61,23 %	56,90 %	55,88 %	59,20 %	48,26 %	48,27 %	51,51 %
capacité de désendettement (années)	3,49	3,07	2,59	2,85	2,08	1,81	2,51



Niveau des taux d'imposition

Accusé de réception en préfecture
034-213402175-20230322-delib_25-2023-DE
Date de télétransmission : 28/03/2023
Date de réception préfecture : 28/03/2023

Les taux d'imposition resteront inchangés en 2023 :

- La taxe foncière sur le bâti à 49,97 %
- La taxe foncière sur le non bâti à 107,23 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation à 19,6 %
- Majoration de taxe d'habitation des logements meublés non affectés à l'habitation principale à 20%

Ratios obligatoires

		BP2023
1.	Dépenses réelles de fonctionnement DRF/population	1 139,46 €
2.	Produit des impositions directes/population	804,10 €
3.	Recettes réelles de fonctionnement RRF/population	1 428,36 €
4.	Dépenses d'équipement brut/population	512,31 €
5.	Encours de dette/population	670,97 €
6.	DGF/population	89,21 €
7.	Dépenses de personnel / DRF	59%
9.	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/RRF	84%
10.	Dépenses d'équipement brut/RRF	32%
11.	Encours de la dette/RRF	52%

Effectifs de la collectivité et charges de personnel

Les charges de personnel devraient augmenter de 5 % entre 2022 et 2023, pour les raisons suivantes :

- prise en compte d'une hausse probable de la valeur du point pour atténuer l'effet de l'inflation (pour rappel augmentation de 3,5% au 1er juillet 2022) ;
- prise en compte des avancements de grade décidés fin 2022
- révision quadriennale du régime indemnitaire des agents

BP2021	BP2022	Variation
3 909 066 €	4 097 306 €	+ 5 %